



NOUVELLE SAISON 2021/2022

"MESURE POUR NOS LICENCIES "

Pontarlier, le 02 Mai 2021

Bonjour,

“La très grave crise sanitaire que traverse notre pays et bien évidemment notre région, ainsi que notre club, nous conduisent à nous adresser à toi directement pour te donner les informations prises par le CA Pontarlier Handball pour la saison prochaine et le tarif des licences.

Suite aux annonces en avril 2021 de la Fédération française de Handball, la ligue Bourgogne Franche-Comté et le comité du Doubs, le CAP s’inscrit dans cette volonté d’inciter nos licenciés à reprendre une licence en Septembre pour la saison 2021/2022

A ce titre nous avons le Plaisir de vous annoncer que le Conseil d’Administration a décidé de baisser de manière très significative **le prix des licences de plus de 60%** en moyenne pour tout renouvellement de licence à la rentrée prochaine

1 Rappel des tarifs de la saison 2020/2021

• Baby Hand	90 €
• U 7	110 €
• U 9	110 €
• U11	130 €
• U 13	140 €
• U 15	150 €
• U 18	170 €
• Seniors	180 €
• Loisirs	90 €
• Loisir compétition	150 €
• Dirigeants	50 €

2 Tarifs la saison prochaine :

En cas de renouvellement:

- Licence jeune jusqu'à U18 inclus et Loisirs : 40 €
- Licence Senior + Loisirs compétition : 60 €
- Licence Dirigeant : 25 €

En cas d'une création de licence

TARIFS DES LICENCES 2021/2022

(Tarif de la saison dernière moins les 15 € de dotation pour les catégories concernées)

- Baby Hand 75 €
- U 7 95 €
- U 9 95 €
- U 11 115 €
- U 13 125 €
- U 15 135 €
- U 18 155 €
- Seniors 165 €
- Loisir 90 €
- Loisir compétition 135 €
- Dirigeants 50 €

Pour atteindre de tels tarifs attractifs, nous ne pourrions pas inclure dans le prix de la licence, la dotation que l'on fait chaque année (survêtement, t-shirt...). Cependant, nous avons lancé une campagne de vente de boîtes de chocolat Suisse (3 boîtes à vendre par licenciés à 20 € la boîte) ce qui permettra à l'ensemble des licenciés d'avoir des shorts neufs à la rentrée.

Nous sommes bien conscients que la saison s'est arrêtée prématurément au bout du 3ème mois cette année.

Alors tu pourrais t'interroger légitimement sur le fait que le club rembourse tout ou partie de la licence cette année en plus de la baisse du prix des licences pour l'an prochain?

Et bien le CAP Handball ne peut se permettre de rembourser la licence cette année et le conseil d'administration a validé cette décision (même si nous savons que nous allons faire des mécontents) pour les raisons suivantes et en étant le plus transparent possible:

- Le Club a établi ta licence cette saison et s'est donc acquitté du paiement auprès du comité du Doubs, de la ligue Bourgogne Franche-Comté, de la fédération française de Handball et des assurances.

En effet sur le prix de ta licence, Moins de 20% reste au club. Nous avons perçu 35 000 € de cotisations brutes, il reste pour le club en net 5 000 € (soit 14%).

Les autres coûts sont répartis entre les instances fédérales (56% de la licence), les assurances, la dotation, les frais de mutation pris en charge par le club, les remises tarifaires sur les licences famille, la gratuité des licences entraîneurs (alors que le club doit les payer) et les licences impayées.

Tu restes d'ailleurs couvert au niveau assurance pour les entraînements, tournois. Que tu as fait ou qui reste à faire.

La fédération française de Handball, la ligue et comité ont décidé de faire un geste financier sur la saison prochaine mais pas sur la saison en cours.

- Le club a reçu en aide, en tout et pour tout, des instances sur cette saison 500€ par la fédération pour l'engagement de l'équipe de Nationale 2 féminine et 505 € par la ligue pour les engagements des équipes au niveau régional , ce qui en plus n'a rien à voir avec les licences.

Donc le club ne peut pas rembourser des sommes qu'il a versées et qui ne seront pas remboursées.

- Rembourser ta licence et celles des autres, cette année mettraient en difficulté les finances du club, l'année où le club n'encaisse aucunes recettes (buvettes, animations, baisse sponsoring...) et donc c'est la saison 2021 2022 qui serait en souffrance.
- Rembourser des sommes cette année, c'est autant de projets qu'on ne pourra pas accomplir (achat de nouveaux matériels, école d'arbitrage, déplacements, paiement des formations des entraîneurs, voyages...) la saison prochaine et ce sont tous les licenciés qui en seraient impactés.

En espérant que les tarifs annoncés, qui sont un effort particulièrement important de la part du Club, permettront de retrouver tous nos licenciés et une vie active avec beaucoup de projets.

Nous avons voulu être le plus transparent possible et expliquer à chacun de nos licenciés la situation, nous te remercions pour ta compréhension

Prends soin de toi et de tes proches. Nous savons que tu seras là à la rentrée avec la très grande envie de reprendre ta passion.

Sportivement

Le Comité Directeur

CA Pontarlier Handball